



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°74-2022-121

PUBLIÉ LE 25 MAI 2022

Sommaire

DSDEN 74 /

74-2022-05-23-00008 - Arrêté n°DSDEN/SG/MCBM/2022-0012 relatif à la modification de la composition nominative du comité technique spécial de la Haute-Savoie (4 pages)

Page 3

DSDEN 74

74-2022-05-23-00008

Arreté n°DSDEN/SG/MCBM/2022-0012 relatif à la
modification de la composition nominative du
comité technique spécial de la Haute-Savoie



Annecy, le 23 mai 2022

Réf N° SG/MN/21-22
Affaire suivie par : secrétariat général
Tél : 04.50.88.42.04
Mél : ce.dsden74-sg@ac-grenoble.fr
DSDEN 74
7, rue Dupanloup
74040 Annecy Cedex

ARRÊTÉ N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0012

Relatif à la modification de la composition nominative du comité technique spécial de la Haute-Savoie

L'inspecteur d'académie, directeur départemental des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie,

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat et notamment son article 31 ;

VU l'arrêté ministériel du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale modifié, en ses articles 6 et 7 ;

VU l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État,

VU l'arrêté SG n° 2019-06 du 21 décembre 2018 relatif à la composition des comités techniques spéciaux départementaux de l'académie de Grenoble

VU les propositions des organisations syndicales

VU l'arrêté rectoral n°2022-16 du 11 mai 2022 donnant délégation de signature à M. Frédéric Bablon, inspecteur académique, directeur académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie ;

Arrête :

Article 1 : L'arrêté DSDEN/SG/MCBM/2022-0012 du 23 mai 2022 est modifié ainsi qu'il suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

TITULAIRES

M. Frédéric BABLON, inspecteur académique, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie
Mme BÉBIN-MÉHAULT Marie-Christine, secrétaire générale

REPRESENTANTS DES FEDERATIONS SYNDICALES

FSU :

Titulaires

Mme BOUNEMOURA Zahia
M. LECOMTE Sylvain
Mme JOURNAUD Corinne
M. LOMBARD Benjamin

Suppléants

M. DOMERGUE Philip
M. RIMET Pascal
M. FOURNEYRON Mathieu
M. CHARTON Jean-Luc

SGEN-CFDT :

Titulaires

Mme PENEAU-KEMPF Marie-Luce
Mme UNAL Véronique
Mme BONMARIN Sandrine

Suppléants

Mme JORAT Véronique
M. ASSOUS Julien
M. FONTAINE Claude

UNSA :

Titulaires

M. FUSS Emmanuel
M. JOLY Julien

Suppléants

M. FRANCOIS Jean-Michel
Mme BUISSON Catherine

FNEC-FP-FO :

Titulaire

M. Franck GACHET

Suppléant

Mme HAMEL Julie

Secrétariat général
Mél : ce.dsden74-sg@ac-grenoble.fr
DSDEN 74
7, rue Dupanloup
74040 Annecy Cedex

Article 2 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté DSDEN/SG/MCBM/2021-0020 du 21 janvier 2022.

Article 3 : Madame la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.


Frédéric Bablon

Secrétariat général
Mél : ce.dsden74-sg@ac-grenoble.fr
DSDEN 74
7, rue Dupanloup
74040 Annecy Cedex

3 / 3

